

Le délai court à partir de la publication de l'arrêté au Journal officiel, et non de la date à laquelle vous avez remarqué les fissures. Repérez cette date avant de rédiger, elle figure dans le courrier.

Délai à respecter

Trente jours au maximum après la publication de l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au Journal officiel, en métropole comme en outre-mer. La fiche publique demande un envoi par lettre recommandée, de préférence avec accusé de réception, qui fixe la date de façon opposable.

Vos nom et adresse

Assureur et adresse de l'agence

Objet : déclaration de sinistre au titre de la garantie catastrophes naturelles, contrat numéro [numéro]

Envoi recommandé avec accusé de réception

Madame, Monsieur,

Je suis titulaire du contrat multirisque habitation numéro [numéro] souscrit auprès de votre compagnie pour le logement situé [adresse complète].

Par arrêté du [date de l'arrêté], publié au Journal officiel du [date de publication], la commune de [commune] a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, pour la période du [début] au [fin].

Je vous déclare à ce titre les dommages constatés sur ce logement :

Localisation	Description du dommage	Date de constatation

Vous trouverez joints à ce courrier les éléments suivants : photographies datées des désordres, relevés de mesure des fissures, [devis de réparation, constat, rapport géotechnique, tout autre document utile].

Je reste à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous d'expertise et vous remercie de m'indiquer les suites données à cette déclaration.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Date et signature]

Pièces à joindre

Avant d'envoyer ce courrier

Vérifiez d'abord dans vos conditions générales que la garantie catastrophes naturelles figure bien à votre contrat et prenez connaissance de la franchise applicable. Conservez une copie datée de votre envoi, ainsi que les éléments endommagés, qui pourront être examinés par l'expert. Ce modèle ne remplace pas l'avis de votre assureur, de votre agent ou de votre courtier, qui reste l'interlocuteur à contacter en cas de doute sur la recevabilité de votre déclaration.

Jointe	Pièce
	Photographies datées, prises de face et de détail

Jointe	Pièce
	Relevés de mesure des fissures, avec dates
	Copie de l'arrêté de reconnaissance ou sa référence
	Devis de réparation déjà obtenus
	Rapport géotechnique du terrain, s'il existe
	Constat d'huissier, le cas échéant

Avertissement

Ce document est un modèle d'aide et un exemple de présentation. Il n'a aucune valeur contractuelle, réglementaire ni juridique, et ne remplace ni une étude, ni un conseil professionnel. ExpertGeoTechnique.com n'intervient pas dans votre dossier et décline toute responsabilité quant à l'usage qui en est fait, aux décisions prises à partir de ces éléments et à leurs conséquences techniques, financières ou juridiques. Chaque terrain et chaque situation restent particuliers.

En cas de doute, faites toujours appel à un professionnel ou à un juriste. Un bureau d'études géotechniques pour l'étude du terrain et l'interprétation d'un rapport. Un notaire ou un avocat pour toute clause et tout acte. Votre assureur pour une démarche d'indemnisation. Votre mairie pour les questions d'urbanisme.

Votre projet demande une étude de sol

Décrivez votre parcelle et votre projet une seule fois, plusieurs bureaux d'études géotechniques vous répondent avec leur devis. expertgeotechnique.com/devis-geotechnique